



FEUILLE DE CHOU

Bulletin Municipal de la Commune de Séreilhac. Consultable sur le site internet de la commune : www.sereilhac.com



Sommaire

Dossiers du Conseil Municipal

2-3

Espace des Associations

4-5

Pour Info

6-8



Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8h-12h 13h30-17h30
Le samedi 9h-12h
Tél. : 05.55.39.10.33

Hors horaires d'ouverture :

Urgences techniques :
06.72.47.36.70
Adjoint d'astreinte (problèmes graves) :
06.75.03.79.93

Dans le précédent édito, j'évoquais la fin des travaux de la salle polyvalente de Maison Neuve. Aujourd'hui, est venu le moment de travailler sur les éléments extérieurs du site.

Dans un premier temps, l'esplanade devant les salles va être remise à niveau grâce à un apport de stérile ocré et fermée par des barrières de bois de façon à rendre cet espace aux piétons.

Dans un deuxième temps, nous nous intéresserons aux arbres. La mairie a fait appel à l'office national des forêts pour effectuer un premier diagnostic sommaire. Il en ressort qu'il nous faut intervenir sur cet espace boisé.

Certains arbres, très peu, bien heureusement, sont malades et devront être abattus, sans quoi ils peuvent être dangereux notamment en cas de violent coup de vent et de plus, contaminer les éléments sains. Les autres arbres devront simplement être taillés afin de favoriser leur épanouissement et d'éliminer tout risque de chute de branches.

Ce projet de « régénération des plantations » devrait être affiné avec l'aide de l'ONF. Rapidement un diagnostic arbre par arbre devrait être établi, suivi d'une campagne d'élagage et d'abattage. Une réflexion sur l'implantation ou la réimplantation de nouveaux végétaux, de même essence ou d'essences différentes sera menée.

Autres arbres et autre lieu : le long de la RN 21, côté droit de l'entrée de bourg en venant d'Aixe sur Vienne, les branches des arbres sont très proches des lampadaires, masquant de façon importante l'éclairage public. Ils seront élagués pour la plupart et deux seulement devront être coupés. Les modifications sur les massifs de part et d'autre du bourg se feront dans le même temps.

Philippe BRIAT

Les Dossiers du Conseil

Comptes rendus du Maire

Le maire présente au Conseil :

- la proposition d'achat aux propriétaires de 2 parcelles allée Catherine Tabaraud suite à l'estimation des domaines,
- la demande de FREE pour un droit de passage le long de la limite séparative du terrain privé de la commune situé à Maison Neuve pour rejoindre le pylône, relais de téléphonie mobile. Une indemnité d'occupation de 1200 € H.T serait versée en une seule fois,
- le compte-rendu de l'entretien avec le suppléant du député de la 2^{ème} circonscription de la Haute-Vienne au sujet du rejet par la Mutualité Française de la construction de logements adaptés sur la commune.

Solidarité

La commission informe le conseil que :

- les aînés étaient très satisfaits du repas partagé avec les élus le dimanche 21 janvier,
- le Lions Club va aider au financement d'un séjour pour 1 enfant à Cussac,
- les services de la Poste pour des visites hebdomadaires ou de la téléassistance sont facturés 39,90 € par mois pour une visite de 20 minutes par semaine, 59,90 € pour 2 visites par semaine, 99,90 € pour 4 visites par semaine et 139,90 € pour 6 visites par semaine. L'offre est éligible au crédit d'impôt. La mise en place d'une tablette tactile à domicile coûte 229 € plus un abonnement de 9,99 € par mois ou 19,99 € si le domicile n'est pas équipé de live box,
- elle a assisté à la réunion d'information sur le Bien Vieillir organisée par CAP (Coordination des Actions de Prévention) Limousin en partenariat avec le Conseil Départemental, la CARSAT, la MSA et le RSI. Elle propose la mise en place de projets d'actions en faveur des personnes âgées sur les thèmes suivants : la mémoire, l'équilibre, la nutrition, etc... Ces actions peuvent intéresser les adhérents du Club des As. Le président informera ses membres. La commission est prête à apporter son soutien si une de ces actions se met en place sur la commune.
- une centaine de personnes ont assisté à Maison Neuve le jeudi 8 février à la réunion d'information sur l'utilisation des huiles essentielles. La spécialiste en aromathérapie a su captiver son public par des exemples précis et les précautions à prendre quant à l'utilisation des huiles essentielles,
- d'autres réunions d'information devraient être organisées dans les mois à venir : Danger des réseaux sociaux, de l'utilisation d'Internet ou du portable. Également une conférence sur les bienfaits du miel,
- en janvier, une légère hausse des demandeurs d'emplois a été constatée par rapport au mois précédent.

Val de Vienne

PLUI : les travaux concernant la révision continuent avec le bureau d'études afin d'élaborer le nouveau PLUI. Le prochain conseil communautaire a eu lieu le **27 février à 18 h** à la salle des fêtes de Séreilhac.

Il a été désigné 2 titulaires (**Serge GUILLEMOIS-Jean-Pierre FRUGIER**) et 2 suppléants (**Alain GEHRIG - Francis ROCHE**) pour siéger au **syndicat VBG**.

Enseignement

L'USEP demande l'utilisation du terrain de foot et de ses structures le 23 avril en matinée pour les enfants de l'école maternelle .

La semaine de 4 jours n'est pas encore arrêtée. Tous les conseils municipaux des communes de la Communauté de communes privilégient la semaine de 4 jours mais tous les conseils d'école n'ont pas encore donné leur avis.

Personnel

Un CDD de 6 mois à compter du 1^{er} mars a été signé pour intervenir à la cantine. Cette personne devra assurer le remplacement d'un agent faisant valoir ses droits à la retraite au 1^{er} avril 2018 .

Les Dossiers du Conseil (Suite)

Cadre de Vie

Travaux faits :

- curage des fossés en campagne notamment à Bel Air,
- remplacement du godet du tractopelle.

Travaux en cours :

- réaménagement des entrées du bourg. Du stérile ocré a été livré pour les parterres,
- peinture des murs intérieurs de la salle des fêtes.

Projet :

- le chemin de randonnée du Préjadis est à revoir sur 500 m ainsi que le chemin à la Petite Ribière,
- 200 tonnes de stérile ocré seront commandés pour le pourtour de la salle des fêtes.

Divers :

- concernant le compte rendu de la réunion d'information du 6 février 2018 entre les élus et la gendarmerie qui a porté entre autre sur les chiffres concernant la délinquance, les vols, les accidents et les infraction relevées, il s'avère qu'au cours de l'année 2017, le nombre d'interventions de la gendarmerie d'Aixe sur Vienne s'est élevé à 68 de jour et 14 de nuit. 5 cambriolages ont été enregistrés sur Séreilhac , ainsi qu' 1 accident corporel ayant fait 4 blessés.

Finances

Le conseil municipal décide :

- de procéder à la modification du budget annexe « eau et assainissement » en budget « assainissement » à compter du 1^{er} janvier 2018

D'autre part, le maire fait part au conseil du montant total des impayés à ce jour de 57000 € environ concernant l'eau, l'assainissement, la cantine et la garderie.

Vie Associative

Point sur les manifestations passées :

Samedi 3 février : Fondue de l'Amicale de Crézeunet : très bonne ambiance.

Dimanche 11 février : Repas Choucroute de la FNACA : 240 participants.

Samedi 17 février : Loto du Comité des Fêtes. Grosse participation.

Manifestations à venir :

Samedi 17 mars : concours de belote du Comité des Fêtes.

Samedi 24 mars à 20 h 30 : Récital au profit de la commune pour la rénovation de l'église par les chorales d'Aixe, de Verneuil et de Landouge.

Mardi 24 avril 2018 de 8 h à 19 h : Trophée consulaire organisé par les 300 étudiants de l'École Supérieure du Commerces et des Services (ESCS) de Limoges à Maison Neuve pour une journée de partage et de loisirs. Les fonds récoltés seront reversés au profit de 87 AUTISME.

Dimanche 13 janvier 2019 : Championnats Internationaux de Cross Country à Maison Neuve : 500 personnes sont attendues.

Manifestations à venir :

Dimanche 22 avril : concours de pêche

Vendredi 22 juin : Faites de la Musique

Vendredi 14 septembre : Rando des Associations



Sur l'Agenda du Conseil Municipal

| | | | |
|---------|---|---------|-----------------------------|
| 19 mars | 18 h : Commémoration « Guerre d'Algérie » | 30 mars | 20 h 30 : Conseil Municipal |
|---------|---|---------|-----------------------------|



Espace des Associations

Comité des Fêtes

Le Comité des fêtes de Séreilhac a organisé le 17 février 2018 un super Loto qui a réuni environ 350 personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale et qui a remporté un grand succès.

Le comité des fêtes tient à remercier pour leur aide tous les bénévoles présents lors cette soirée.

Un grand merci aux commerçants, entreprises et artisans de la commune et des communes voisines pour leur don de lots.

Le Comité des fêtes prépare dès à présent sa prochaine manifestation, le concours de Belote qui se déroulera le 17 Mars.

Venez nombreux

La Ressourcerie

Le printemps approche, et avec lui la programmation d'ateliers de Poids Plume !

À partir du 20 mars et jusqu'à la fin de l'année, vous pourrez venir découvrir de nombreuses astuces pour réutiliser les objets du quotidien avec créativité.



Voici le calendrier des événements pour le printemps 2018 :

- **20 mars à 18h30** : Fabrication de nettoyeurs faits maison et d'éponges tawashi.
- **23 mars à 18h30** : Recyclage créatif de boîte à œufs pour les fêtes de Pâques.
- **08 avril de 10h à 17h30** : Marché de Poids Plume / 4^{ème} édition.
- **05 mai à 14h** : Fabrication de meubles en palettes.
- **18 mai à 18h30** : Bijoux en récup' pour la Fête des Mères !
- **08 juin à 18h30** : Pochettes et range-câbles pour la Fête des Pères !

Infos pratiques des ateliers :

Prix libre | Public : Adultes et enfants d'au moins 6 ans
- Réservation par téléphone - Réservation une semaine avant au plus tard - Ateliers par groupe de 10 personnes maximum - Les enfants doivent être nécessairement accompagnés d'un adulte.

Vous pourrez trouver le détail de ces événements sur la page Facebook de la ressource...et sur le site internet ! Celui-ci est désormais opérationnel, et vous pouvez le visiter à l'adresse suivante :

www.ressourceriepoidsplume.fr

Horaires :

Mardi, mercredi et vendredi de 13h30 à 18h00
Dimanche de 10 h à 17 h 00

Contacts : 05 55 30 94 77

contact@ressourceriepoidsplume.fr

Facebook: ressourcepoidsplume

♣ SEREILHAC ♥

Salle polyvalente Maison Neuve

CONCOURS DE BELOTE

SAMEDI 17 MARS 20H30

Organisé par le Comité des Fêtes

1^{er} lot : jambon

2^{ème} lot : ricard*

3^{ème} lot : whisky*



Porc découpé

UN LOT POUR TOUS

RÉCOMPENSE 1^{ère} ÉQUIPE FÉMININE

BUVETTE - SANDWICHS

CRÊPES

* L'alcool d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

Beddies Crew

4 GROUPES ROCK

ROCK - TATTOO

EXPO AUTOS MOTOS U S

15 TATTOEURS PIERCING BYERS STANDBY

7/8 AVRIL 2018

SALLE DES FÊTES. MAISON NEUVE
87620 SEREILHAC. TEL 05.55.30.94.77

Espace des Associations (suite)

S.C. Séreilhac - Repas du Foot

C'est dans la bonne humeur que le 24 février s'est tenu le repas annuel du foot avec quelques mois de retard suite aux travaux de la salle des fêtes de Maison Neuve.

La potée limousine, mets traditionnel, propice aux tablées amicales du week-end, grande tablée tout de même de plus de 200 convives! Un petit clin d'œil pour l'apéritif !

A noter l'esprit sportif et d'équipe même à table, grâce à ces moments conviviaux et chaleureux partagés. Nous remercions le Président du Sporting Club de Séreilhac, Patrice LADEGAILLERIE ainsi que les dirigeants du club de foot pour cette soirée savoureuse réussie.

Gym-Loisirs

Le projet d'une grande fête sur notre commune avance bien et nous espérons que vous serez nombreux à venir passer une journée pleine de gaieté et de défis ce 20 mai autour de la salle polyvalente pour cette course à obstacles non compétitive. Nous recherchons des bénévoles qui voudraient bien nous aider ce jour. (Si vous êtes intéressés prendre contact avec des membres de Gym Loisirs - tél 0660524127 ou 0610757399). Merci d'avance et nous vous attendons nombreux !!!

Les cours de gymnastique reprennent à la salle polyvalente à partir du **5 février**. Il n'est pas trop tard pour nous rejoindre :

Le Lundi de 19 h 30 à 20 h 30 cours de STRONG puis de 20 h 30 à 21 h 30, cours de ZUMBA animés par une professionnelle Marina.

Le mercredi de 20 h 30 à 21 h 30, cours de Gym Active pour se maintenir en forme avec Léa.

Enfin le cours Sénior **le jeudi** de 14 h à 15 h animé par Pascale. Tous dans la bonne humeur et pour une bonne hygiène de vie.



Séreilhac (87)
OCCI'JEUNES
Parcours KIDS
7-15 ans



salle polyvalente
départ 10h00 entrée 8€

infos: tinyurl.com/occirun
inscriptions: occi-run.adeorun.com



COURSE D'OBSTACLES-6KM-20 OBSTACLES

SEREILHAC 87
OCCI'RUN

DIMANCHE 20 MAI 2018

RESTAURATION
BUVETTE
ANIMATION

DÉPART À PARTIR DE 14 H

SALLE POLYVALENTE

THÈME TERROIR

infos: tinyurl.com/occirun
inscriptions: occi-run.adeorun.com

Pour Info

Marchand ambulant

Un nouveau marchand ambulant s'installe le mercredi matin, place Sainte Madeleine : **vente d'œuf et de poules pondeuses.**

Le Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue et la pleine réussite de son travail.



Concert à l'église de Séreilhac le samedi 24 mars 2018 à 20h30

Le concert sera interprété par les chorales « Point d'Orgue » (Aixe & Verneuil) et « Les Chants Fleuris » (Landouge)

La recette sera reversée pour la réfection de l'intérieur de l'Eglise.

Entrée Libre



LA CHORALE « POINT D'ORGUE »

Les choristes de **Verneuil Loisirs** et ceux d'**Aixe sur Vienne** (La Clé du Chant) sont regroupés au sein de la chorale « **Point d'Orgue** » dirigée par **Monique HORNSTEIN**

C'est avec beaucoup de plaisir qu'une cinquantaine de femmes et d'hommes de tous âges répètent chaque semaine (4 choristes sont de Séreilhac).

Au cours de l'année plusieurs concerts sont organisés à Verneuil, à Aixe et à la demande d'autres chorales ou associations. C'est l'occasion de rencontrer d'autres groupes vocaux et de présenter le répertoire varié allant de chants de la Renaissance à des chansons contemporaines, en passant par des musiques du monde, des Gospels, des chants traditionnels.

LA CHORALE « LES CHANTS FLEURIS »

La chorale "Les chants fleuris" de **Landouge** est composée d'une quarantaine de membres dirigée par **Marie-Andrée LAPLAUD-GORRE**

Elle propose un large répertoire de chants classiques, modernes et liturgiques.

Nous vous attendons nombreux et si vous voulez nous rejoindre, pour nous contacter, voir notre site : <http://www.pointdorgue87.fr/>

Contacts :

La Clé du Chant à Aixe sur Vienne

Christian Mazabraud

Tél : 06 874 90 33 97

Mail : christianmazabraud@gmail.com

Verneuil-Loisirs Chorale à Verneuil

Daniel Chauprade

Tél : 05 55 70 11 10

Mail : daniel.chauprade@orange.fr



Huiles Essentielles

L'aromathérapie québécoise ?

Le conseil municipal avec Madame Barriac, pharmacienne, accueillait le jeudi 08 février à la salle polyvalente, Françoise Couic-Marinier docteur en pharmacie, spécialiste en aromathérapie elle rappelait :

« Les huiles essentielles « c'est la mode », tout le monde en parle, de plus en plus en utilisent, et on en retrouve partout. Comme si notre « civilisation » en mal de bien-être découvrait ces trésors odorants, alors que depuis l'antiquité et sans doute même avant, elles étaient déjà particulièrement connues et utilisées pour le bien-être mais aussi et surtout pour soigner. »

L'aromathérapie est considérée comme une médecine « complémentaire » à l'allopathie, dont les vertus thérapeutiques préventives et curatives sont scientifiquement prouvées.

Le public nombreux et fort intéressé a pu se faire tout au long de la soirée une idée plus précise sur l'utilisation des huiles essentielles au quotidien grâce aux nombreux exemples et anecdotes de la conférencière.



Info

BIEN MANGER POUR BIEN VIVRE : le problème de la dénutrition

La dénutrition est la conséquence d'un déséquilibre entre les apports en calories et/ou protéines insuffisants et des besoins de l'organisme qui sont souvent augmentés.

La dénutrition touche de 4 à 10% des personnes âgées à domicile.

En 8 jours de maladie, une personne âgée peut passer d'un état nutritionnel correct à une dénutrition. Même si elle est en surpoids, voire obèse, la perte de poids peut être préjudiciable et avoir pour conséquences une mauvaise cicatrisation, une augmentation du risque d'infections et de fractures, une atrophie musculaire, une perte de l'autonomie, une majoration d'une atteinte respiratoire antérieure, un état psychologique dégradé.

Pour limiter la dénutrition, l'alimentation doit être variée et doit apporter qualitativement et quantitativement l'ensemble des nutriments et les calories nécessaires pour satisfaire les besoins nutritionnels de l'organisme.



Nuisibles

Si vous constatez chez vous des dégâts occasionnés par le renard ou toute autre espèce de nuisibles, vous devez remplir un imprimé de déclaration disponible en mairie et à retourner à la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne.



Mémoire de pierre, mémoire d'homme (7)



Le ciel se déchira à nouveau et Curiosac se trouva transporté environ un mois plus tard toujours sur la place de l'église. L'homme à la cicatrice, Séreilhacois actif maintenant familier de Curiosac, était en discussion animée avec un homme glabre maigre et sec, au regard fuyant que Curiosac reconnut comme un de ceux de Clairefaye présents à la signature de l'acte de maître Cheyrou. À Clairefaye depuis la tentative de vol des Séreilhacois, les habitants montaient la garde trois par trois toutes les nuits pour garder la cloche et donner si nécessaire l'alerte à tout le village. Curiosac tendit l'oreille. Il marchandait âprement un tonneau de vin à l'homme à la cicatrice. Celui-ci orienta la discussion sur l'ambiance très tendue entre Clairefaye et Séreilhac depuis la fameuse affaire de la cloche.

- « Elle ne vous sert plus à rien, cette cloche ! »
- « Elle reprendra sa place quand le prieuré sera reconstruit ! »
- « Tu y crois vraiment ? Que va faire Léger, votre délégué ? Il va aller à Limoges, l'acte de maître Cheyrou à la main, voir le Lieutenant général pour qu'il fasse geler les revenus que vous versez au Prieur. Tu crois que ça lui donnera envie de faire les travaux sur le prieuré ? Tu sais bien que le Lieutenant Général n'a pas vraiment les moyens de faire pression. Tu verras que l'affaire va traîner et que vous serez bien obligés de venir à Séreilhac le dimanche. »
- « On fait le maximum possible en respectant la loi »
- « Et voilà la clé du problème ! Vous n'allez pas assez loin. Droit ou pas droit, Il fallait arrêter de payer le Prieur et vendre la part de récoltes qui lui revient. Alors vous aviez les moyens de faire vous-même les réparations et l'évêque aurait pu à nouveau autoriser les services religieux. »
- « Tu as peut-être raison ! Mais on s'égare. Revenons au tonneau. Je viens le chercher chez toi si tu veux mais alors je ne suis plus d'accord avec ton prix. Il est vraiment trop fort. »
- « Écoute je te fais une proposition : je te le vends à moitié prix. Et j'y ajoute trois bouteilles de gnôle, et de la bonne, pour boire quand tu es de garde ! »
- « Ah alors ... Mais pourquoi tu fais ça ? »
- « Parce que je t'aime bien ! »

L'homme glabre se méfia, réfléchit un bon moment et, finalement, topa dans la main de l'homme à la cicatrice. Marché conclu !

Curiosac se trouva transporté le soir à Clairefaye. Il pleuvait, la nuit était noire ! L'homme glabre et ses compagnons venaient de vider une bouteille de gnôle et dormaient comme des sonneurs ! L'homme à la cicatrice et trois autres compères tiraient la cloche et tentaient de la charger à grand-peine sur un tombereau amené à proximité. L'équipage prit rapidement le chemin de Séreilhac mais ce chemin était particulièrement mauvais. Les bœufs glissaient sur le sol détrempé. Une roue du tombereau passa soudain dans une profonde ornière et le tombereau se renversa. Les amarres de la cloche avaient cédé et celle-ci se fracassa sur un rocher bordant le chemin. Elle présentait une profonde fêlure. Du coup, les Séreilhacois, déconfits et piteux, la laissèrent sur place et rejoignirent rapidement le bourg. Curiosac se tourna vers Chiméric.

- « Et alors ? »
- « Eh bien, la mission de Guillaume Léger échoua, le prieuré fut uni au collège des Jésuites à Limoges quelques années plus tard mais ne fut jamais reconstruit. La cloche de Clairefaye ne sonna donc jamais dans l'église de Séreilhac. Sans doute le Bon Dieu ne l'avait pas voulu ! »



Infos



INSCRIPTION DES ENFANTS

Les parents d'enfants nés en 2015 qui souhaitent inscrire leur enfant à l'école Guillaume Bourbon de Séreilhac pour la rentrée prochaine peuvent le **faire dès maintenant** en contactant la Mairie (se présenter avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant), puis en contactant le directeur de l'école au **05 55 39 12 22**, pour rendez-vous et inscription à l'école. Pour les enfants habitant hors commune, demander au préalable l'autorisation du maire.



Pour Info (suite)

Info pratique

L'ambroisie fait partie des plantes exotiques envahissantes que l'on trouve en Haute-Vienne et dont la prolifération a d'ores et déjà un impact sérieux sur les dépenses de santé dans certaines régions. En effet, son pouvoir allergène au moment de l'émission de ses pollens sur fin août-début septembre la rend redoutable pour les personnes sensibles.

Chacun doit être vigilant, agriculteurs, agents des collectivités territoriales et particuliers pour en limiter la propagation. Elle peut se trouver sur les fossés, les remblais, les bords de rivière et même les jardins. La vigilance est aussi recommandée lors de l'achat de plantes dans les jardinerie car certains coups de cœur peuvent se transformer en cauchemar et votre bassin ou votre jardin peuvent se trouver très vite envahis. Un observatoire régional a été créé, un réseau de surveillance, d'information et de lutte contre les PEE en Limousin a été mis en place.



AMBROISIE attention! ALLERGIES

Une plante à l'origine d'allergies de saison

Des troubles allergiques **asthme et rhinite** pour les personnes sensibles.

pollen allergène transporté par le vent

la gorge se gratte

les yeux se grattent

la toux

le nez qui coule

la gorge qui démange

la peau se gratte

et des conséquences étonnantes

• baisse de l'immunité • crises de conjonctivite

VOUS DEVEZ AGIR POUR PRÉVENIR SON INSTALLATION ET LA DÉTRUIRE

... les propriétaires, locataires, grands ou petits, en accordant à chaque été une visite, le conseil agricole, ainsi que les gestionnaires des chantiers publics de l'Etat et des collectivités territoriales, et les responsables des chantiers de travaux, ont tenu - de préférence le premier des plants d'ambrosie, de nettoyer tous les espaces où se passe l'entretien - la zone de débarras des véhicules les bords des talus à leur propriété, une fois de plus, et à la destruction des plants d'ambrosie.

... et de prévenir tous les citoyens de la zone de leur commune.

Pour toute information, consulter le site limousin-fredon.fr.

Infos- Concours de pêche

A vos lignes !

Le CONCOURS DE PÊCHE

aura lieu le

DIMANCHE 22 AVRIL 2018

Informations dans la prochaine feuille de chou !

Vie de Famille

Naissance

Kim GIMENEZ, Les Petites Betouilles, le 08 février 2018

Le Conseil Municipal souhaite longue et heureuse vie à Kim et félicite ses heureux parents.

Décès

Bernard SELLAS, 27 rue Toulouse Lautrec, le 02 février 2018

Emile AUROUX, 12 rue Eugène Delacroix, le 04 février 2018

Roger FRUGIER, Château Gaillard, le 18 février 2018

Christophe BACOU, Les Betouilles, le 24 février 2018

Le Conseil Municipal prend part à la peine de leurs familles et leur présente leurs sincères condoléances.

Manifestations des Associations à Venir

| | | | |
|-------------|--|----------|---|
| 17 mars | 21 h 30 - Concours de Belote - Maison Neuve - Comité des Fêtes | 24 mars | 20 h 30 - Concert à l'Eglise Sainte Madeleine |
| 07/08 avril | Salon du tatouage - Maison Neuve - Beddies Crew | 22 avril | Concours de pêche |